

INFO-PARENTS

Notre journal mensuel

École de l'Archipel



Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://delarchipel.cssdgs.gouv.qc.ca/>

C'est une année Archi-fantastique !

Calendrier

3 octobre 2022	Journée pédagogique
10 octobre	Congé
11 octobre 2022	Photographie scolaire
14 octobre 2022	Parution de la première communication dans Mozaïk
31 octobre 2022	Informations à venir

Mot de la direction

Une nouvelle école, c'est beaucoup d'adaptation pour tous. Pour le mois de septembre, notre objectif premier était de sécuriser les élèves dans l'école. Comme vous l'aviez peut-être vu lors de la rentrée, chaque communauté a été identifiée par des arches de ballons de couleur. Les jeunes (et le personnel aussi!) se sont rapidement adaptés et personne ne s'est perdu. De plus, les comportements attendus ont été enseignés et pratiqués plusieurs fois aux élèves par tout le personnel de l'école (toilettes, escaliers, casiers, déplacements, etc). Les enfants sont vraiment bons! Pour le prochain mois, nous porterons une attention particulière à la façon dont les enfants vivent l'adaptation à leur nouvelle école. Il est normal de s'ennuyer de son ancienne école. Celle-ci était confortable, tout était connu. La classe flexible est aussi une adaptation. Ceci étant dit, c'est beau de voir ce que vos enfants accomplissent chaque jour et de voir leur implication en classe.

Pour votre information, l'école est complétée à 99%. La température ne nous a pas permis de faire le marquage de la cour en entier, cela ira donc en juillet prochain.

En terminant, je vous rappelle que la meilleure façon de régler une situation, c'est d'appeler à l'école. Il me fera plaisir de vous répondre.

Joanne Roy, directrice

École de l'Archipel

INFO COVID

Si votre enfant a des symptômes COVID ou grippaux, nous vous demandons de consulter les liens plus bas SVP. Nous sommes conscients que les mesures sanitaires en vigueur ne sont pas toujours plaisantes pour les parents, mais nous devons les suivre sur ordre de la santé publique. Notre équipe fait de son mieux afin d'éviter la propagation du virus. Merci d'être compréhensif envers nous.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/quand-faut-il-sisoler>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/outil-autoevaluation-covid-19>

SERVICE DE CAFÉTÉRIA | LES P'TITS BECS FINS

Lorsque vous faites l'achat d'une carte via le site DES P'TITS BECS FINS, après 24-48h, votre enfant se fera remettre, par les dames du service de cafétéria, sa carte qu'il devra garder en sa possession À L'EXCEPTION DES ENFANTS DU PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ans. Pour eux, la carte restera à la cafétéria et lorsque les repas auront tous été utilisés, la carte sera mise dans la boîte à lunch de votre enfant afin de vous informer qu'elle est terminée. Pour toute question, veuillez communiquer avec lesptitsbecsfins@hotmail.ca ou au 514-884-3610.

Sur une note très positive, le service de cafétéria fonctionne bien et les enfants sont très heureux des repas servis.

VIOLENCE VERBALE – TOLÉRANCE ZÉRO

Une nouvelle école entraîne beaucoup de nouveautés et d'adaptation pour tous. Il est important de demeurer respectueux dans nos communications. Après tout, nous voulons tous le bien-être des enfants.

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

Pour toute absence ou tout retard, il est important de le signaler dans le [PORTAILPARENTS.CA](https://portailparents.ca)

Il est notre outil de communication des absences et des retards. LES ENSEIGNANTS, LE SERVICE DE GARDE ET LE SECRÉTARIAT SONT INFORMÉS DU MÊME COUP. Merci pour votre collaboration.



FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES

Vous avez reçu à la mi-septembre la facture pour les effets scolaires dans votre Portail-Parents. Idéalement, nous vous demandons de payer par Internet. Vous n'avez qu'à vous rendre sur votre institution financière et y ajouter une facture. Lorsque vous recherchez l'entreprise, veuillez indiquer le mot « seigneur » afin que CSS des Grandes-Seigneurie – Service à l'élève apparaisse. Indiquez le numéro de référence indiqué sur la facture que vous avez reçu dans le Portail-Parents. Petite astuce : indiquez dans la remarque « Frais scolaires ».

FACTURATION SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE DU MIDI

La facturation du service de garde (surveillance du midi) sera déposée sur le Portail-Parents en début de semaine prochaine. Vous la retrouverez au même endroit que celle des effets scolaires.

DÉJÀ UTILISATEUR DES PAIEMENTS EN LIGNE POUR LE SERVICE DE GARDE / SURV. DU MIDI

IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT : N'oubliez pas d'effacer votre facture de votre compte bancaire et de le créer à nouveau avec le numéro de référence de notre école sans quoi, vous allez payer à l'ancienne école.

NE PAS PAYER AVEC LA FACTURE UTILISÉE POUR PAYER LES EFFETS SCOLAIRES, ÇA N'IRA PAS AU BON ENDROIT.

NOUVEL UTILISATEUR DES PAIEMENTS EN LIGNE POUR LE SERVICE DE GARDE / SURV. DU MIDI

Rendez-vous sur votre compte bancaire et ajoutez une nouvelle facture. Recherchez le mot « Seigneur » et sélectionnez CSS des Grandes-Seigneuries – Service à l'élève. Ajoutez le numéro de référence indiqué sur votre facture dans votre Portail-Parents. Astuce : dans la remarque indiquez SDG avec le nom de l'enfant.

Vous avez 30 jours pour payer la facture.

N.B. : Plusieurs changements de tarifs ont été faits donc la facturation sortira plus tard qu'à la normale. Il est normal que vous receviez une facture en début de semaine (mois de septembre) et que dans 1 semaine vous receviez encore une facture, mais cette fois pour le mois d'octobre. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de prendre une entente de paiement avec l'école. Nous vous remercions pour votre compréhension.